

**Prise de position**  
**Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick**  
**Le 7 octobre 2013**



**Association acadienne  
et francophone des aînées et aînés  
du Nouveau-Brunswick**



**Association des universités du 3e âge  
du Nouveau-Brunswick**



L'Association francophone des aînés du N.-B., l'Association des universités du 3<sup>e</sup> âge du N.-B. et la Société des enseignants retraités francophones du N.-B. vous remercient de l'occasion qui nous est offerte de vous faire part de nos préoccupations et de pistes de solution que nous croyons, pourraient être efficaces afin d'améliorer les soins et les services de santé pour les aînés au Nouveau-Brunswick. À nous trois, nous représentons au-delà de 12 000 membres. Quoique nos missions diffèrent les unes des autres, un lien commun nous unit, soit le mieux-être de nos membres.

Les trois organismes assurent à leur manière la défense et la promotion du mieux-être de leurs membres. Pour cette raison, nous nous sommes réunis à différentes occasions pour présenter à notre gouvernement des positions communes sur des sujets d'intérêt commun et nous le faisons encore une fois aujourd'hui.

Nous voulons d'abord vous remercier pour cette rencontre et nous osons croire qu'elle sera positive et productive. Les sujets qui nous intéressent sont les suivants :

- Présence des aînés dans les hôpitaux en attente d'une place dans un foyer de soins
- Utilisation abusive des médicaments
- Service de l'extra mural
- Le coût des médicaments – Pharmacare
- Promotion de la santé et prévention de la maladie

### **Présence des aînés dans les hôpitaux en attente d'une place dans un foyer de soins**

En partant, nous sommes heureux de constater que ces aînés ont au moins un endroit pour être soignés et pris en charge puisqu'ils ne pourraient demeurer à la maison dû à leur état de santé. Cependant, vous conviendrez avec nous que ce n'est pas le lieu idéal pour que ces aînés regagnent leur autonomie. Le milieu hospitalier n'a pas la même mission que le foyer de soins de longue durée ou le foyer de soins spécialisés. Le personnel hospitalier n'a pas toujours le temps et la formation pour s'occuper de ces aînés. Nous savons que le ministère du

Développement social a annoncé la mise en place de 1000 nouveaux lits, tant pour les foyers de soins de longue durée que pour les foyers de soins spécialisés. Ce que nous aimerions savoir c'est, quelle sera la stratégie de mise en œuvre de ces mille nouveaux lits puisqu'ils font partie du document intitulé « Rebâtir les soins de santé ensemble ».

Nous savons tous que plusieurs aînés souhaitent demeurer chez eux le plus longtemps possible. Quelle stratégie allez-vous mettre de l'avant, pour assurer aux aînés qui le désirent, la possibilité de recevoir des soins et des services à domicile ?

### **Utilisation abusive des médicaments**

Nous savons tous qu'il y a beaucoup de médicaments qui n'auraient pas besoin d'être prescrits si le personnel médical avait plus de temps d'éduquer les aînés sur les conséquences néfastes d'une utilisation abusive des médicaments. Nous savons aussi que certains aînés veulent absolument que le médecin leur prescrive des pilules. Où en est rendue la mise en place du dossier électronique de chaque patient et quelle stratégie d'éducation est faite pour contrer cette utilisation abusive des médicaments. Une vision plus holistique des soins de santé aurait-elle sa place dans la prévention d'une utilisation abusive des médicaments ?

### **Service de l'extra mural**

Les services offerts par le personnel de l'extra mural, selon les commentaires reçus de plusieurs bénéficiaires, est une réussite pour la province et un modèle à suivre pour d'autres juridictions provinciales. Nous sommes convaincus qu'il y aurait moyen d'augmenter les services rendus par l'extra mural et nous pourrions ainsi diminuer les coûts du système de santé tout en améliorant la santé de notre population aînée. Où en est votre réflexion quant à l'augmentation des responsabilités du personnel de ce service ? Nous parlons de plus en plus d'éducation, de promotion et de prévention ; ce service pourrait-il en offrir davantage aux aînés ? La mise en place d'équipes volantes multi disciplinaires pourraient être envisagées et voir si ce service serait réalisable et pratique. L'extra mural étant un service près de la communauté, est-il possible de s'en servir davantage afin d'améliorer les services de santé et ainsi diminuer les coûts du

système ? Les aînées n'ont pas toujours les moyens de se déplacer facilement. Pourrions-nous envisager d'autres moyens d'informer les aînés de leur état de santé suite à des rendez-vous chez le médecin, par exemple.

### **Le coût des médicaments – Pharmacare**

Un des facteurs qui a contribué et qui contribue à l'augmentation des coûts de santé, est l'augmentation exponentielle des coûts des médicaments. En plus de favoriser davantage l'utilisation de médicaments génériques, quelle autre stratégie est envisagée afin de diminuer les montants d'argent consacrés à l'achat de médicaments ? Quelle est votre réflexion sur un programme d'achat commun pour l'Atlantique, la mise en place d'un programme Pharmacare pour les citoyens du Nouveau-Brunswick et l'accessibilité à des médicaments pour les gens peu fortunés (the working poor). Le réseau informatisé des dossiers personnels ne contribuerait-il pas à améliorer le système de santé et en diminuer les coûts ? Nous reconnaissons que des efforts sont faits pour venir en aide aux aînés peu fortunés, mais y a-t-il d'autres stratégies que nous pourrions utiliser pour venir en aide aux personnes dans le besoin, soit par l'éducation, la promotion d'une vie active saine et par l'information face aux maladies chroniques.

### **Promotion de la santé et prévention de la maladie**

Dans votre document « Rebâtir les soins de santé ensemble », vous insistez sur l'importance de la promotion et de la prévention ; ce sont des objectifs nobles et nous adhérons entièrement à ceux-ci.

La mise en place de centres de jour pour les aînés et l'embauche de personnel spécialisé serait une décision sage afin de diminuer les coûts en santé. Pour faire de la promotion, de la prévention et de l'éducation, il ne suffit pas de distribuer des dépliants ou d'informer les aînés à partir de votre site web, il faut des personnes pour organiser, informer, promouvoir, etc. un mode de vie sain. Souvent, nous n'avons pas besoin de réinventer la roue ; nous pouvons profiter de nos succès et du succès des autres pour implanter ici un meilleur service. Il faudrait voir comment nous pouvons assurer le service de santé primaire dans la communauté et le plus près

possible des aînés. Si nous voulons changer des attitudes et des habitudes, il faut penser en dehors de la boîte.

En conclusion, il est important que les ministères qui ont une responsabilité sociale de mieux-être et de santé se parlent. En plus, les partenariats avec des organismes comme les nôtres peuvent vous servir. Sachez utiliser, dans le sens noble du mot, les organisations comme les nôtres afin de contribuer à une meilleure santé des aînés. Un site web ou un dépliant ne remplacera jamais le contact humain. Il faut une meilleure coordination entre les agences, les ministères et des organismes comme les nôtres pour contribuer à une société en meilleure santé physiquement et mentalement. Comme le disait un jour, Winston Churchill, « Give us the tools, we'll do the job ».